

L'ENQUÊTE EN BREF

Pourquoi les cégeps innovent-ils?

- En innovant, le premier objectif des collèges est de développer ou d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants.
- Les collèges visent d'abord une meilleure efficacité dans la livraison de leurs services, en développant et en améliorant la qualité de ceux-ci, aux étudiants, afin notamment de mieux répondre à la diversification des populations étudiantes et de leurs besoins.

L'INNOVATION
DANS
LES CÉGEPS
DU POINT DE VUE
DES ACTEURS

Les principaux objectifs visés par l'innovation par secteur, par ordre décroissant d'importance

	La formation collégiale	L'environnement éducatif	La gestion du collège	Le développement régional	L'ouverture sur le monde	La recherche
1 ^{er}	Offre de formation 75,0%	Qualité des services aux étudiants 78,2%	Gestion du collège et optimisation des ressources 71,4%	Image et visibilité du collège 91,7%	Offre de formation 77,1%	Recherche et transfert 80,0%
2 ^e	Qualité des services aux étudiants 71,4%	Réussite et diplomation 60,0%	Gestion des ressources humaines 59,5%	Développement régional 86,1%	Image et visibilité du collège 77,1%	Partenariats 68,6%
3 ^e	Réussite et diplomation 58,9%			Partenariats 75,0%	Partenariats 74,3%	Offre de formation 65,7%

Les objectifs visés par l'innovation, par ordre décroissant d'importance*

	n	%
Le développement ou l'amélioration de la qualité des services aux étudiants	151	58,3 %
L'amélioration de l'image ou de la visibilité du collège	150	57,9 %
L'amélioration des relations, le maintien ou le développement de partenariats	142	54,8 %
Le développement ou l'amélioration de l'offre de formation	134	51,7 %
La gestion du collège ou l'optimisation des ressources	113	43,6 %
Le développement régional et l'amélioration des services offerts à la communauté	109	42,1 %
L'amélioration de la réussite et de la diplomation	101	39,0 %
La gestion des ressources humaines et du climat de travail	100	38,6 %
Le développement de la recherche et le transfert	79	30,5 %
Le recrutement d'étudiants	74	8,6 %
L'amélioration de l'accessibilité aux études	58	22,4 %
L'amélioration des taux de placement et l'offre de stages	49	18,9 %
L'amélioration de la mobilité étudiante ou professorale	27	10,4 %
Autres	30	11,6 %

* le total ne donne pas 100%, la mise en place d'une innovation pouvant poursuivre plus d'un objectif